



Mandat du groupe de suivi multipartite du Plan d'action national relatif aux entreprises et droits de l'homme (NAP)

Composition :

Le groupe de suivi est constitué de quatre représentants du secteur économique (deux représentants des PME et deux des multinationales), quatre représentants de la société civile, deux représentants des milieux scientifiques et deux représentants de l'État (un du DFAE et un du DEFR). Les membres du groupe d'accompagnement servent de personnes de contact pour leur groupe d'intérêt respectif et assurent l'intégration de leurs intérêts. Les membres du groupe sont :

- Pour le secteur économique :
 - Mme Denise Laufer, SwissHoldings
 - M. Marco Taddei, Union Patronale Suisse
 - M. Erich Herzog, economiesuisse
 - M. Mikael Huber, Union suisse des arts et métiers (USAM)
- Pour la société civile :
 - M. Luca Cirigliano, Union syndicale suisse
 - M. Denis Torche, Travail.Suisse
 - M. Laurent Matile, Alliance Sud
 - Mme Monika Althaus, UNICEF Suisse
- Pour les milieux académiques :
 - Mme Elisabeth Bürgi Bonanomi, Université de Berne, Centre for Development and Environment (CDE)
 - Mme Dorothee Baumann-Pauly, Geneva Centre for Business and Human Rights (GCBHR)
- Pour la Confédération :
 - Mme Valérie Berset Bircher, Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
 - Mme Jenny Piaget, Département fédéral des affaires étrangères (Division Paix et Droits de l'Homme)

Rôle et fonctions du groupe de suivi :

- Examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre ; commenter le rapport du DFAE et du DEFR sur les progrès de la mise en œuvre ;
- Contribuer à la mise en œuvre du NAP : faire des propositions pour la mise en œuvre du NAP, apporter de l'expertise et de la cohérence ;
- Dans le cadre d'une approche participative, participer à la planification stratégique de la mise en œuvre du NAP, commenter ou définir les priorités d'orientation et d'action du NAP ;
- Discussion sur les documents et autres études pertinentes produites dans le cadre de la mise en œuvre du NAP ;
- Participation à l'élaboration d'une stratégie de communication sur le NAP ;
- S'informer régulièrement des progrès réalisés dans la mise en œuvre du NAP ainsi que des enjeux et développements pertinents de la part des différentes parties prenantes.